



GROUPE HOSPITALIER
SAINTES - SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Le Groupe Hospitalier Saintes-Saint-Jean-d'Angély annonce la finalisation du projet de parking photovoltaïque sur son site de Saintes

Après huit mois d'importants travaux, le Groupe Hospitalier Saintes-Saint-Jean-d'Angély confirme la fin des travaux de mise en conformité du parking de son site de Saintes, répondant ainsi aux exigences de la Loi Climat et Résilience. Ce projet de 3,3 millions d'euros, entièrement autofinancé, marque une étape significative dans l'engagement de l'hôpital envers le développement durable et l'accessibilité.

Technologie de pointe et écologie au cœur du projet

Le parking est désormais équipé de 2 000 m² d'ombrières photovoltaïques munies de panneaux monocristallins fabriqués en Europe, capables de couvrir 10% de la consommation annuelle de l'hôpital, avec une production estimée à 570 MWh par an. Ces installations garantissent une performance optimale pendant 25 ans à 80% de leur capacité, un gage de durabilité.

Promouvoir le développement économique local

Le Groupe Hospitalier Saintes-Saint-Jean-d'Angély a fait le choix d'une collaboration avec des entreprises locales pour la mise en œuvre de ce projet. Des sociétés telles que SPIE (La Rochelle), Eiffage Route (Saintes), ALM Allain (Saintes) et Merlot (Châtelleraut), reconnues pour leur expertise et leur proximité géographique, ont été retenues afin de stimuler l'économie régionales et de soutenir l'emploi local. Cette décision souligne l'engagement de l'hôpital à contribuer activement au dynamisme économique de la région tout en réalisant des améliorations significatives pour ses installations.

Améliorations et services

Le parking propose 232 places, dont 8 sont réservées aux véhicules électriques et 10 places supplémentaires adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR), dont 2 électriques.

Un abri à vélo de 12 places avec casiers de recharge gratuite pour les vélos électriques vient compléter cette offre.

Accessibilité et tarification

Pour permettre à chaque patient ou visiteur de garer son véhicule en dissuadant les stationnements abusifs et non justifiés, le parking reste gratuit pour les patients hospitalisés, ceux en consultation, et certains accompagnants.

Les 30 premières minutes sont gratuites pour tous. Après cette période, un système de paiement est mis en place de 7h à 22h, du lundi au samedi.

Détails sur www.gh-saintesangely.fr

CONTACT PRESSE

DIRECTION COMMUNICATION :

■ Gwénaëlle Manté - Déléguée à la communication, au marketing, à la culture et au mécénat - ☎ 07 85 82 92 88

■ Mathilde Cosnier - Responsable communication - ☎ 05 46 95 12 06
cellule-communication@gh-saintesangely.fr

